

**Au-delà de 2020 : Investir dans la prochaine décennie de  
l'édition canadienne**

**Mémoire présenté dans le cadre des  
consultations prébudgétaires – Budget de 2020**

**Association nationale des éditeurs de livres  
et Association of Canadian Publishers**

**Août 2019**

**ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES ÉDITEURS  
DE LIVRES**

**acp**  
*association of*  
**CANADIAN**  
**PUBLISHERS** 

**Recommandation**

Que le gouvernement fasse passer le budget annuel du Fonds du livre du Canada de 38,4 millions de dollars à 58,4 millions de dollars sur cinq ans ou moins, avec des investissements échelonnés de 4 millions de dollars par année à compter de 2020.

## Introduction

L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et l'Association of Canadian Publishers (ACP) représentent ensemble plus de 215 éditeurs de livres, établis dans les 10 provinces et au Nunavut. Nos membres sont des entreprises indépendantes, détenues et exploitées par des Canadiens, et ils apportent une contribution essentielle aux industries de la création du pays. Les livres jouent un rôle important parmi les autres médias. Ils sont en effet durables, font autorité et influencent le débat public. Dans le contexte médiatique actuel, les éditeurs de livres apportent une contribution essentielle à la démocratie, à la culture et à l'éducation au Canada. Les livres qu'ils publient constituent une tribune privilégiée pour discuter et débattre de questions cruciales, y compris des changements climatiques et de la gestion de l'environnement.

Les éditeurs canadiens publient 80 % des nouveaux livres écrits par des auteurs canadiens chaque année et contribuent à une industrie de 1,6 milliard de dollars. Nous sommes des partenaires créatifs dans la réalisation de nouvelles œuvres de tous genres et nous sommes reconnus à l'échelle internationale pour notre esprit d'entreprise et notre vision novatrice des affaires.

Bien que les marchés du livre au Canada français et au Canada anglais présentent chacun des caractéristiques uniques, l'ANEL et l'ACP s'unissent et recommandent une hausse du Fonds du livre du Canada (FLC). En décembre 2016, le Comité permanent des finances a recommandé d'augmenter le budget du FLC et du Fonds de la musique du Canada (FMC)<sup>1</sup>. Cette recommandation a été appuyée par tous les partis. Certes, le budget de 2019 a davantage doté le FMC, mais il n'a rien fait pour le FLC. Nous vous exhortons à prendre des mesures immédiates pour mettre pleinement en œuvre cette recommandation.

## Contexte

Les réalisations des éditeurs canadiens sont en partie attribuables aux investissements judicieux du gouvernement et à des politiques publiques visionnaires. L'appui du FLC et du Conseil des arts du Canada (CCA)<sup>2</sup> reste essentiel pour nous, qui travaillons stratégiquement à optimiser l'investissement des contribuables. Nos efforts collectifs génèrent des retombées économiques, éducatives, culturelles et communautaires. Les 30,7 millions de dollars investis annuellement par l'intermédiaire du programme Soutien aux éditeurs du FLC encouragent la publication, chaque année, de plus de 6 000 livres originaux d'auteurs canadiens, écrits en français, en anglais et en langues autochtones<sup>3</sup>. En 2018-2019, les éditeurs admissibles ont fait état de ventes dépassant 427 millions de dollars, dont près du tiers sur les marchés étrangers<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> « Créer les conditions favorables à la croissance économique : des outils pour les gens, les entreprises et les collectivités », Comité permanent des finances, décembre 2016.

<sup>2</sup> La composante Soutien aux éditeurs du FLC se fonde sur une formule et récompense les éditeurs pour leur succès commercial; quant aux programmes du CCA, ils récompensent l'excellence artistique. Ces deux éléments se complètent très efficacement, et sont essentiels à l'écosystème de financement des éditeurs canadiens. Nous nous joignons à d'autres groupes artistiques et culturels pour célébrer les nouveaux investissements dans le CCA, mais notons que la plupart des éditeurs n'ont pas profité de ces sommes. Environ la moitié des éditeurs financés par le CCA ont vu leur soutien stagner ou diminuer depuis le lancement du nouveau modèle de financement en 2017, malgré l'importante augmentation du budget du CCA. En outre, cet investissement exclut les éditeurs d'œuvres non littéraires qui ne sont pas admissibles à l'aide du CCA.

<sup>3</sup> « Plan ministériel 2019-2020 », Patrimoine canadien, 2019, p. 9.

<sup>4</sup> Source : Fonds du livre du Canada, Patrimoine canadien, 16 juillet 2019.

## Le Fonds du livre du Canada en contexte

Le FLC « assure un accès à une grande diversité de livres d’auteurs canadiens tant au pays qu’à l’étranger, en favorisant une industrie canadienne du livre viable qui publie des livres d’auteurs canadiens et en fait la promotion<sup>5</sup> ».

Le fonds comporte deux volets. La composante Soutien aux éditeurs, d’abord, offre une aide financière pour la production, la commercialisation et la distribution continues de livres d’auteurs canadiens, la planification des activités et les stages. Le Soutien aux organismes, ensuite, appuie la mise en marché collective et renforce l’infrastructure de l’industrie du livre grâce au perfectionnement professionnel, aux stages et aux projets technologiques.

Le FLC fonctionne. Le programme, qui récompense le succès commercial, sert d’infrastructure essentielle à notre industrie. La modernisation du FLC est l’un des moyens du Cadre stratégique du Canada créatif de 2017 de Patrimoine canadien<sup>6</sup>, lequel affirme le rôle important que joue le FLC dans le soutien de l’industrie et la croissance de l’économie créative. Toute discussion sur la modernisation du FLC doit reconnaître que le budget du programme a été établi en 2001, soit avant l’adoption généralisée de la vente au détail en ligne, des téléphones intelligents et des lecteurs électroniques, avant la prolifération des formats numériques, et avant la consolidation généralisée de l’édition, de la distribution et de la vente de livres à l’échelle mondiale. L’érosion du budget du FLC au cours des 18 dernières années signifie que le fonds, et par extension les éditeurs qu’il appuie, doit en faire plus avec moins de moyens dans un marché concurrentiel et en évolution.

Bien sûr, l’investissement stratégique et ponctuel du gouvernement dans l’initiative « Invité d’honneur de Francfort 2020 » rehaussera le profil de l’édition canadienne sur la scène mondiale. Il a déjà, d’ailleurs, entraîné une augmentation des exportations vers l’Allemagne et d’autres endroits. Il ne répond toutefois pas aux défis auxquels font face des entreprises sous-financées qui œuvrent sur un marché intérieur concurrentiel. Les investissements dans des initiatives d’exportation ciblées, comme la Foire du livre de Francfort, sont plus fructueux lorsque les maisons d’édition ont de solides assises pour croître.

Nous reconnaissons l’investissement de 22,8 millions de dollars prévu dans le budget de 2019 pour appuyer la production et la distribution accrues de livres dans des formats accessibles aux personnes incapables de lire des imprimés. Nous saluons aussi le plan du gouvernement visant à faire administrer cette somme par le FLC et nous sommes impatients de collaborer avec Patrimoine canadien pour veiller à son utilisation efficace. Ce fonds ciblé accroîtra la capacité des éditeurs d’adopter les normes requises pour produire des livres électroniques et audio accessibles, et fournira une solution de marché pour la fourniture de ces ouvrages. Toutefois, tout comme l’investissement visant Francfort 2020, il ne sera vraiment rentable que si les maisons d’édition ont les capacités et les ressources de tirer parti de cette possibilité.

Ce type d’investissements n’allège pas la pression exercée sur les programmes essentiels du FLC. La valeur réelle du FLC a diminué de près de 40 % depuis 2001, ce qui en a réduit les retombées. Chaque

---

<sup>5</sup> Fonds du livre du Canada, consulté le 11 juillet 2019 : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-livre.html>.

<sup>6</sup> « Cadre stratégique du Canada créatif », Patrimoine canadien, 2017, p. 17.

année, de nouveaux éditeurs participent au volet Soutien aux éditeurs<sup>7</sup>, signe d'un secteur dynamique, mais ce qui accroît la pression sur le programme. Le volet Soutien aux organismes est aussi trop populaire. Les demandes admissibles reçues pour 2018-2019 ont dépassé de 48 % le budget disponible, soit de plus de 2,7 millions de dollars<sup>8</sup>, et de nombreux organismes ont été forcés de réduire leurs activités en raison des réductions de financement, même pour des projets réussis conformes aux objectifs du gouvernement.

Les éditeurs canadiens n'évoluent pas dans le même environnement commercial qu'en 2001 et ont fait d'importants investissements pour s'adapter. L'augmentation proposée de 20 millions de dollars sur les cinq prochaines années apporterait une plus grande stabilité à l'industrie et alimenterait une nouvelle phase de croissance et de développement.

#### Augmentation proposée du Fonds du livre du Canada, 2019-2024 (en millions de dollars)<sup>9</sup>

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
<b>Soutien aux éditeurs</b>	30,7	33,9	37,1	40,3	43,5	46,7
<b>Soutien aux organismes</b>	5,6	6,2	6,8	7,4	8,0	8,6
<b>Budget de fonctionnement du FLC</b>	2,1	2,3	2,5	2,7	2,9	3,1
<b>Total</b>	<b>38,4</b>	<b>42,4</b>	<b>46,4</b>	<b>50,4</b>	<b>54,4</b>	<b>58,4</b>

#### Incidence du nouvel investissement dans le FLC

L'augmentation du FLC aurait d'importantes répercussions de grande portée sur notre industrie. Les voici :

##### 1. Encourager l'innovation numérique et l'expérimentation.

Les technologies numériques sont essentielles à l'édition, et les investissements du FLC ont joué un rôle crucial dans la réussite des éditeurs canadiens dans le cadre du virage numérique. Les entreprises canadiennes utilisent des outils numériques pour créer, mettre en marché, vendre et livrer des livres dans tous les formats, qu'ils soient en version papier, numérique ou audio.

La souplesse du FLC a aidé les éditeurs à saisir stratégiquement les occasions que présente la technologie numérique; toutefois, son budget a chuté en valeur à une époque nécessitant des budgets accrus.

#### Quel serait le portrait de la réussite?

- Les lecteurs canadiens, y compris ceux qui ont des difficultés de perception et de lecture des textes imprimés, pourront plus facilement découvrir des livres canadiens et y accéder dans le format de leur choix.

<sup>7</sup> La cohorte du Soutien aux éditeurs de 2018-2019 comprend 11 nouveaux bénéficiaires, comparativement à 4 en 2017-2018 et à 7 en 2016-2017.

<sup>8</sup> Mise à jour du programme Fonds du livre du Canada présentée à l'assemblée générale annuelle de l'ACP, 20 juin 2019, p. 19.

<sup>9</sup> Les chiffres présentés représentent le budget de base du FLC et ne comprennent pas les investissements effectués par l'entremise du fonds Exportation créative Canada de Patrimoine canadien. Les projections pour 2019-2020 sont fondées sur les chiffres réels de 2018-2019.

- Les éditeurs et les maisons d'édition canadiens accéléreront leurs travaux de recherche et développement sur les nouveaux modèles d'affaires et les marchés numériques émergents (p. ex. les livres audio).
- Le contenu authentique canadien sera de plus en plus accessible aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et aux étudiants postsecondaires, grâce à la réaction stratégique des éditeurs canadiens à l'évolution du marché numérique en ce qui a trait aux ressources pédagogiques.

## 2. *Accroître la capacité concurrentielle dans le secteur canadien de l'édition*

Les éditeurs canadiens concurrencent les multinationales pour le public et les auteurs canadiens; par ailleurs, notre marché est dominé par les livres importés de France, du Royaume-Uni et des États-Unis. Le FLC contribue à mettre en place des conditions équitables pour les éditeurs indépendants qui évoluent dans ce marché des plus concurrentiels.

*Quel serait le portrait de la réussite?*

- Les ventes de livres d'auteurs canadiens augmenteront grâce à l'amélioration du marketing et de la promotion.
- Plus de livres d'auteurs canadiens, notamment de nouveaux auteurs et d'auteurs d'origines diverses et de communautés autochtones, seront publiés.
- Les auteurs les plus reconnus continueront de publier des livres auprès de maisons d'édition canadiennes, plutôt que de passer à des maisons d'édition multinationales; l'importance d'investir dans les auteurs émergents se verra alors accentuée.

## 3. *Améliorer les activités d'exportation*

Près de 75 % des bénéficiaires du FLC sont des exportateurs actifs et bénéficient du supplément à l'exportation du FLC, qui soutient le développement des entreprises sur les marchés internationaux<sup>10</sup>. De nouveaux investissements dans le FLC permettront aux éditeurs canadiens de tirer pleinement parti d'une vaste gamme de possibilités d'exportation.

*Quel serait le portrait de la réussite?*

- Les éditeurs canadiens feront croître leurs activités commerciales sur les marchés d'exportation existants et envisageront la conquête de nouveaux marchés.
- Ils amélioreront leur marketing et leur promotion des livres d'auteurs canadiens sur les marchés internationaux, par les canaux de vente au détail traditionnels et en ligne.
- Les exportateurs émergents auront accès à des possibilités de mentorat et d'encadrement auprès d'exportateurs canadiens de livres et de consultants internationaux chevronnés.

---

<sup>10</sup> Mise à jour du programme Fonds du livre du Canada présentée à l'assemblée générale annuelle de l'ACP, 20 juin 2019, p. 15.

4. *Aider à renforcer les capacités des maisons d'édition autochtones et des professionnels de l'édition autochtones.*

Le soutien à l'édition autochtone est une priorité des politiques d'admissibilité et de financement du FLC. L'augmentation du FLC viendrait augmenter les répercussions du programme à cet égard.

*Quel serait le portrait de la réussite?*

- Les éditeurs autochtones seront mieux outillés pour investir dans les ressources humaines, les nouvelles technologies, les ventes et le marketing.
- De nouvelles maisons d'édition détenues par des Autochtones seront établies dans des collectivités partout au pays et auront les outils dont elles ont besoin pour réussir.
- Les peuples autochtones seront bien représentés dans la main-d'œuvre canadienne de l'édition, dans tous les secteurs de l'entreprise et à tous les échelons.

5. *Créer de nouveaux emplois et maintenir en poste les travailleurs qualifiés, en particulier les femmes.*

Les éditeurs canadiens font maintenant concurrence à des entreprises de technologie disposant de ressources suffisantes pour recruter et maintenir en poste les employés. Les maisons d'édition d'aujourd'hui ont besoin d'un éventail de compétences en expansion constante, par exemple, l'analyse de données, la production vidéo et audio, le développement Web et le codage. Une augmentation du FLC aiderait les éditeurs à attirer les meilleurs talents, à conserver le personnel qu'ils forment et à améliorer la stabilité de l'industrie.

Compte tenu du nombre élevé de femmes au sein de l'industrie, cet investissement profiterait particulièrement aux professionnelles de l'édition. Beaucoup d'entreprises sont dirigées par des femmes ou comptent des femmes qui occupent des postes de haute direction.

*Quel serait le portrait de la réussite?*

- La prochaine génération d'éditeurs et d'éditrices sera prête à occuper des postes de direction dans l'industrie, grâce au mentorat et à la planification de la relève.
- Les salaires et les avantages sociaux du milieu de l'édition seront concurrentiels par rapport à ceux des autres industries de la création.
- Les éditeurs afficheront de meilleurs taux de rétention du personnel.

\* \* \* \* \*

À propos d'ANEL et de l'ACP :

L'ANEL a été créée en 1992 et regroupe 100 éditeurs francophones du Québec et de partout au Canada. L'ANEL prône la liberté d'expression, le respect des droits de propriété intellectuelle et l'accès universel aux livres comme base du savoir et outil d'apprentissage. L'ANEL agit à titre de représentant de l'industrie de l'édition dans le milieu culturel et auprès des entités politiques.

L'ACP se veut la voix nationale des éditeurs indépendants de livres de langue anglaise au Canada.  
L'ACP soutient ses 115 membres pour la création d'une industrie de l'édition canadienne viable sur le plan économique, détenue et exploitée par des Canadiens.

Pour de plus amples renseignements :

Richard Prieur  
Directeur général, ANEL  
514-273-8130, poste 230  
[prieur@anel.qc.ca](mailto:prieur@anel.qc.ca)

Kate Edwards  
Directrice exécutive, ACP  
416-487-6116, poste 2340  
[kateedwards@canbook.org](mailto:kateedwards@canbook.org)